Lettre du castor

N° 53 MARDIÉVAL *biodiversité* http://mardieval-biodiversite.over-blog.com Janvier 2011

BÎMES BANG !

ce nouveau pont introduirait le risque d'un désordre écologique majeur menaçant gravement la rivière Loiret

C'est établi depuis longtemps : *l'emplacement choisi sans discernement en 1996 par Eric Doligé pour imposer la passage du contournement de Jargeau est le pire du point de vue de la géologie. C'est essentiellement là que les effondrements du substratum karstique alimentent les courants souterrains qui émergent aux sources du Loiret. Nous vous livrons les références des études et publications qui en attestent abondamment.*

Et nous l'avons affirmé haut et fort... *y compris devant la justice administrative qui a préféré "botter en touche" en déclarant notre recours irrecevable :* ***l'impasse faite en 2004/2005****, avec l'inversion des conclusions des géologues et l'abandon de la moitié de la campagne de sondages, programmée dans le lit du fleuve,* ***est une folie****, notamment vis à vis des risques de surcoûts et/ou de désordres dans les fondations.*

Catastrophe ! La tête de pont sud s'avère placée pil-poil à l'endroit le plus critique *: L'ancienne sablière Mauger, reliée à la Loire depuis une crue fin 2003, reconnue maintenant comme l****a perte N° 1 assurant l'alimentation du Loiret en période d'étiage.*** *Il ne s'agit plus simplement de s'arranger d'un "semis" de petits bîmes . Mais d'un équilibre naturel fragile et invisible qui pourrait être détruit.*

C'est donc là une menace majeure sur le système hydrographique souterrain et sur le maintien en eau du Loiret. *Eric Doligé tente de reporter l'aléa sur l'entreprise qui "bénéficiera" du PPP. Une garantie sérieuse pour les riverains du Loiret qui l'ont interpellé ? Non, seul le "****principe de précaution"*** *pourrait nous prémunir avec certitude du scénario de science-cauchemar illustré en page 4 !*

SEPT PILES POUR TRAVERSER UN CHAMP DE BÎMES ! : *Pages 2 et 5*

LA SABLIÈRE MAUGER OUVRE UN GOUFRE SOUS LE PONT : *Page 3*

Ce que pourrait être le journal REP.PARIS SUD.LOIRET du Vendredi 3 septembre 2031 ! : *Page 4*

Les "bîmes" sont des phénomènes géologiques liés à la nature karstique (calcaire dégradée) des fonds sur lesquels circule la Loire dans l'Orléanais. Des effondrements ouvrent brusquement et parfois durablement des failles, des gouffres dans lesquelles l'eau du courant supérieur disparaît. Ces flux soustraits à la Loire circulent dans un lit souterrain, ou dans des courants souterrains, lesquels se rassemblent dans une résurgence constituant "la Source" (principale) du Loiret.

Sept piles pour traverser un champ de bîmes !

LE SECTEUR SITUÉ AU DROIT DE LATINGY EST TOUJOURS IDENTIFIÉ COMME CELUI OÙ L'ON TROUVE LE MAXIMUM DE CES GOUFFRES.

- **"La Loire et ses terroirs"** (N°12) note que, si ces phénomènes ne sont plus signalés au sud d'Orléans, ***"il en va tout autrement d'un lieu dit nommé Latingy entre Saint-Denis-de-l'Hôtel et Bou****, où il nous a été donné de constater ce phénomène, semble-t-il fréquent dans le lit de la Loire ou sur les grèves de sable, n'épargnant même pas la levée."* Dans le N° 70, un dossier "La circulation de l'eau dans le karst en Orléanais" confirme totalement la **fragilité** exceptionnelle de ce segment de la Loire ; on y justifie cette certitude : *"L'origine des sources n'est pas à Bouteille"*.

- Le **"Bulletin de la rivière du Loiret"** de mars 2004 (*http://www.apsl-loiret.org/IMG/pdf/Bulletin_speleo.pdf*) comporte un article illustré d'une carte très intéressante qui localise l'essentiel des *"pertes impénétrables"* en aval de Jargeau jusqu'à Latingy puis à l'est de la presqu'île de Bou. La photo illustrant l'article est légendé : *"Perte de Loire à Taingy"* (en fait Latingy).

- Les **rapports des ingénieurs géologues** ayant fait à l'été 2004 les sondages en rives de Loire ont évidemment confirmé le soubassement karstique et constaté la présence de nombreuses traces de bîmes au droit des deux passages envisagés, surtout en rive gauche. C'est pour le plus en amont que *"le substratum apparaît plus homogène et moins altéré en surface, et peut se prêter plus facilement aux contraintes géotechniques de fondation d'un ouvrage d'art"*.

- Le **BRGM**, dans un **"Inventaire des cavités"**, en dénombre 18 sur Mardié (rive Nord) et 45 sur Jargeau (rive sud en face de Mardié) soit au total 63. (On n'en compte que 8 sur Saint-Denis, 5 sur Bou et 7 sur Sandillon). Sur Mardié, on trouve même les *"Pertes de Latingy"* spécifiquement identifiées. Sans compter l'ancienne sablière Mauger devenue une perte majeure fin 2003.

POURTANT, APRÈS ABANDON DE LA MOITIÉ DU PROGRAMME DES SONDAGES, L'IMPLANTATION LA PIRE A ÉTÉ VOTÉE... POUR UN PONT A SEPT PILES !

L'approfondissement des sondages en rive jusqu'au "bon sol", vers **-35m**, ayant trop retardé la campagne en 2004, les sondages dans le lit ont été différés, puis "oubliés" en 2005. Malgré l'arbitrage prudent produit sur des données réduites par les géologues en faveur du tracé amont, l'exécutif départemental a fait voter en 2005 le passage aval, avec un ouvrage à six travées. Soit sept points de forts risques de surcoûts de fondations et/ou de désordres ultérieurs, susceptibles d'affecter l'ouvrage **et** le fragile système karstique traversé. L'**étude d'incidence** des Naturalistes Orléanais ne donnait comme acceptable que le tracé amont, et seulement un pont haubanné avec deux appuis extérieurs au lit du fleuve !
Le creusement des fondations de multiples piles perturberaient dangereusement ce système naturel fragile.

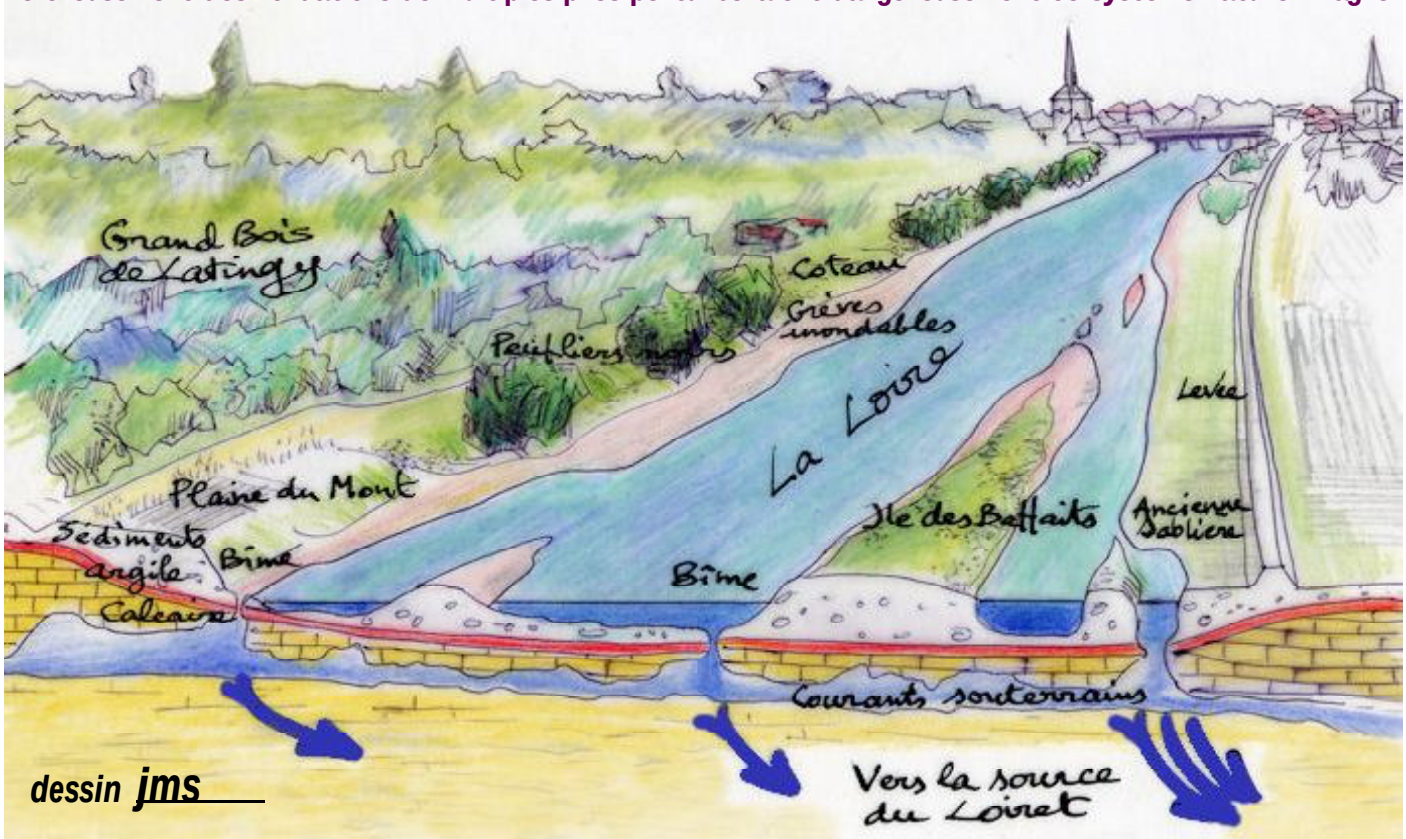

L'ANCIENNE SABLIÈRE MAUGER, OUVERTE SUR LA LOIRE FIN 2003, CONSTITUE UN GOUFFRE ESSENTIEL POUR LE MAINTIEN EN EAU DU LOIRET

Les riverains du Loiret, propriétaires et gestionnaires de la rivière, ont constaté, depuis l'été 2004, que le débit d'étiage avait fortement augmenté, au point de faire presque disparaître les assèchements habituels. Ce flux nouveau était d'évidence lié à celui que l'on voit *(ci-dessous)* s'écouler dans l'ex-sablière... et qui y disparait dans un gouffre karstique. Découvrant que le projet place juste à cet endroit la tête du pont, qui nécessiterait la fondation à -35m de la pile, les riverains ont bien vu le danger et s'en sont inquiétés. Ils ont interpellé le président du Conseil général directement, puis via Hugues Saury, conseiller général et maire d'Olivet, qui a posé la question en session, avant d'avoir une entrevue avec Eric Doligé. Des conséquences pour le cours du Loiret, la rivière-bijou qui donne son nom au département ? Réponse sans surprise : circulez, y'a rien à voir ! Les entreprises sont informées, à elles d'assumer le risque !

Confirmation : le sous-sol karstique constitue un aléa majeur faisant obstacle au projet du pont sur la déviation de Mardié

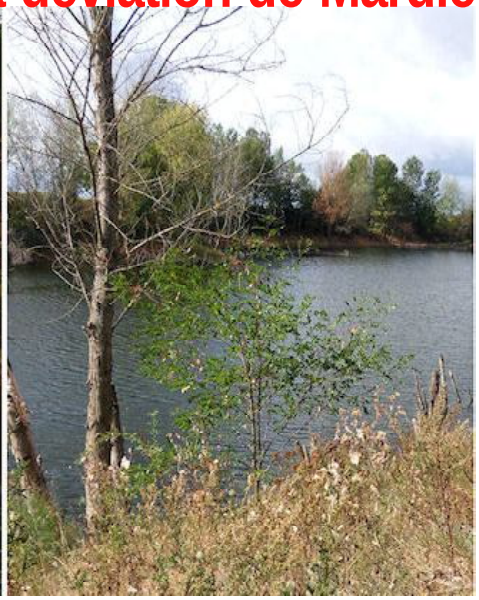

On l'a vu en *page 2*, **toutes les approches sérieuses** arrivent à la même conclusion : **l'essentiel des flux alimentant les sources du Loiret provient des pertes dans les "bîmes" de la Loire en aval de Jargeau**, particulièrement au droit de Latingy. Si nous savions cela depuis longtemps, la confirmation plus récente de la connexion du gouffre de la "Sablière Mauger" avec le Loiret aggrave très lourdement l'aléa hydrogéologique : l'obstacle, venant en complément de beaucoup d'autres, a toutes les raisons d'être insurmontable !

Il faut lire les recommandations finales du bulletin de spéléologie : *"Dans l'intérêt de tous, **il est important de prévoir une étude et une reconnaissance du sous-sol avant tous travaux** industriels, qu'il s'agisse d'un **ouvrage d'art**, d'une installation sur radier, etc. Et cela au moins **en amont du Bouillon jusqu'à Jargeau**. Forts de notre connaissance du milieu, nous témoignons : **cette source est vivante mais fragile.**"*

Elles prennent un relief certain quand on les rapproche du fait que "pour gagner du temps", **la campagne de sondages s'est arrêtée en 2004 à mi-chemin...** et n'a jamais été conduite à son terme.

En toute "lucidité", Éric Doligé a alors choisi de jouer les "apprentis sorciers" en faisant l'impasse des difficultés du contexte hydrogéologique. Et il espère maintenant pouvoir s'en défausser sur le partenaire privé !

Or, on le voit désormais, les implications ne sont pas seulement financières. Il s'y ajoute un double enjeu environnemental, concernant la **qualité de la rivière emblématique** du département et l'**intégrité du système karstique souterrain** au droit de la sablière Mauger... Leur **préservation** doit obligatoirement relever du **principe de précaution**, et en aucun cas de l'imprécaution cynique qui caractérise trop souvent ce projet.

Par les contacts que nous avons eus avec des candidats au PPP, nous savons que leurs banquiers rechignent à couvrir un aléa énorme qui a vocation à être assumé par la collectivité porteuse du projet. Si un Partenaire Privé veut bien signer le contrat et qu'il prend tout en charge, y compris la maîtrise d'ouvrage, sera-il prêt, lui, à assumer devant l'opinion publique un petit (?) désastre écologique... qui ferait du bruit bien au delà du Loiret ? Après ce type de désastre, on l'a vu toujours et partout : l'opérateur privé est mis en faillite... Et pffuit, y'a plus de responsables !

CARRIÈRE DE L'ETANG : le risque "oublié" d'une pollution atteignant le Loiret via le gouffre - *page 5*

LOIRET
La Loire du Loiret déclassée du patrimoine mondial

VILLEMANDEUR
Déjà en ruines, le collège PP. Doligé sera rasé

SALBRIS
Le rallye des pharaons au départ du nouveau Sevesopôle

rep.paris sud.loiret

VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2031 - PRIX : 0,90 MONDIOS - N° 35642 - PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL : CERISE LECASTOR

VINGT ANS APRES SA RETRAITE FORCÉE

L'ANCIEN SENATEUR DOLIGÉ TRIOMPHE A L'INAUGURATION DE "SON" PREMIER PONT... VERT

Le projet remonte... sinon à l'antiquité, du moins au siècle dernier. Initié par ce qu'on appelait le "Conseil général", et vendu ensuite au groupe privé VeniVidi... qui dut "jeter l'éponge", ruiné par le coût des centaines de tonnes de béton injectées dans les karsts des fondations. Le groupe chinois Chin BTP avait racheté le PPP, terminé le chantier et se promet de le rembourser grâce au péage.

Fier et ému, l'ancien président Eric Doligé a regretté que Marc Andrieu ne soit plus là pour voir "l'Arche de Noé" sur lequel ce qui reste de biodiversité a été rassemblé. Et que Daniel Mériau, retenu à Saran, n'ait pas pu fouler lui-même les chaussées et les trottoirs peints en vert pour donner satisfaction à l'écolocratie bruxelloise. Mais il a refusé de commenter la perte du label de l'UNESCO *(suite page X)*

LA DERNIÉRE VOITURE A ESSENCE A LA CASSE

Les Deretlibs électro-solaires sont maintenant les seules autorisées à circuler sur le réseau B du Loiret. Conséquence : des routes secondaires seront bientôt aménagées en pistes "vertes" pour "transports doux", priorité cycles et piétons. C'est une étape historique : seuls les avions continuent à voler avec des carburants fossiles, la propulsion solaire ne prenant le relais que dans les phases de vol en altitude.

Que faire de nos 5 millions de m² des friches logistiques ?

Conférence-débat virtuelle
sur SKYPE.WORLD
samedi 10 septembre 2031 à 20h 30
animée par Thierry Luner
Président honoraire du Conservatoire écologique du Grand Paris
depuis le Balbudrome de Mardiéloire, commune d'Europe

Dans les années folles des transports routiers au pétrole, des entrepôts géants étaient plantés sur des centaines de milliers de m² de goudron dans le Paris sud-Loiret. Doit-on rendre ces friches au Bois d'Orléans... ou y implanter la Ville Nouvelle éclatée du Voyage promise aux "Roms" ?

ÉTÉ 2031 : CATASTROPHE SANS PRÉCÉDENT

LE LOIRET N'A PLUS UNE GOUTTE D'EAU DEPUIS CINQ MOIS : ÉVACUATION FORCÉE DES RIVERAINS

Au moment même où le nouveau pont, dont on sait qu'il est la cause du drame, et dont il est maintenant avéré qu'il sera pratiquement inutile, est mis en service en grande pompe, la situation s'est aggravée à Olivet. Les dernières "flaques" qui subsistaient s'étant asséchées, les poissons qui s'y étaient réfugiés sont morts et c'est une infection. Ils pourrissent... l'atmosphère. Des nuées de mouches piquantes, espèce invasive "importée" d'Australie, rendent le secteur invivable *(suite page IX)*.

Le rallye des pharaons va s'attaquer pendant dix jours aux dunes du désert de Sologne

Le départ a été donné par Eric Toutenkamion depuis le très sécurisé Sevesopôle de Salbris. Par dérogation ministérielle, ce sont des monstres polluants qui se sont élancés dans le désert solognot où des incendies ont il y a peu fini de détruire les derniers restes de végétation.

MARDIÉVAL *biodiversité*

http://mardieval-biodiversite.over-blog.com

Souvenez-vous, il y a trente ans, la Loire était encore un "paradis terrestre". Tout a disparu... Mais nous en avons gardé la mémoire sur notre superbe site virtuel HD/3D que vous pouvez visiter gratuitement grâce à notre fondation MARDIÉLOIRE patrimoine mondial.

association MARDIÉVAL

Siège social : Mairie de Mardié - 105 rue Maurice Robillard 45430 MARDIÉ
Site internet : http://le-castor-enerve.fr Contact : le-castor-enerve@orange.fr
Blog naturaliste : http://mardieval-biodiversite.over-blog.com

Bonus du castor

infos de "dernière minute"...

PROJET DE P.L.U. DE MARDIÉ : ENTRE MALENTENDUS ET CRITIQUES JUSTIFIÉES... FAUT-IL POUR AUTANT "JETER LE BÉBÉ AVEC L'EAU DU BAIN" ?

Pourtant lancée il y a dix ans, la transformation du POS en P.L.U. s'est rapprochée de sa conclusion, fin 2010, dans des conditions aussi perturbées que les intempéries neigeuses du moment ! Dans un courriel au Maire, MARDIÉVAL a fait état d'un déficit et de "ratés" dans la communication, et a soulevé les principales anomalies relevées dans les dispositions en passe d'être validées avant enquête publique. La concertation ayant été prolongée, une "Note du Castor" a été produite, tentant de faire la part, sur les principales questions générales, entre les malentendus et les dispositions inacceptables au regard du droit et/ou des orientations générales du PLU. *(http://le-castor-enerve.fr/envoi_newsletter.php#news)*
Malgré les visibles efforts d'écoute des élus responsables, quelques propriétaires mécontents ont diffusé un appel à l'abandon radical du projet, sur la base d'un procès d'intention excessivement violent à l'égard de la municipalité. Questions, objections, mécontentements, protestations et discussions sont le lot normal de ce type de débats publics impliquant des intérêts privés. Mais en vue des meilleurs compromis possibles et d'une "sortie" consensuelle. Mardié subit des menaces extérieures assez graves pour qu'on ne s'y épuise pas en querelles internes contre-productives.

VERGLAS SUR LA ROUTE DU PPP : LES DÉLAIS CONTINUENT À DÉRAPER !

Les reports de délais s'accumulent. Déjà repoussé à décembre, le rendu des trois copies de la seconde phase l'est maintenant pour fin février, en raison de "nouveaux éléments" (La sablière Mauger, qui a reçu plusieurs visites ? La possibilité d'un "meilleur" tracé, que réclament certains concurrents ???).

CARRIÈRE DE L'ETANG : le risque "oublié" d'une pollution atteignant le Loiret via le gouffre...

Ce sujet est connexe du dossier traité dans cette Lettre. Rappelons que nous réclamons une contre-expertise géologique indépendante, l'"expert" de la Ligérienne n'ayant même pas vu le gouffre-exutoire du site !!! Là aussi, le "**principe de précaution**" devrait logiquement inspirer la décision du Préfet... elle aussi retardée. A suivre...

La page 3 reprend des données figurant dans la **Fiche du Castor n°13 .** *Nous en donnons ici le complément, avec notamment une carte intéressante empruntée au* "**Bulletin de la rivière du Loiret**" *de mars 2004*

(Nos fiches sont disponibles sur simple demande par courriel.) (*http://www.apsl-loiret.org/IMG/pdf/Bulletin_speleo.pdf*)

Fiche du Castor n° 13 — Et si le pont s'abime dans les bîmes ?

La spécificité de ce tronçon de Loire, "truffée" de bîmes, est parfaitement établie. Ce qui contredit les affirmations péremptoires de M. Guérin en séance du CG45 le 22 juin 2005 *(délibératif page 389)*, qui, pour justifier le mauvais choix et les **risques énormes pris par le Département**, prétend que "de Sully jusqu'à Olivet, c'est la même chose", que c'est faux de dire qu'il y a une différence entre l'est et l'ouest de Jargeau. C'est M. Guérin qui a tout faux : "La preuve est faite : l'origine des sources n'est pas à Bouteille" titre "**La Loire et ses terroirs**" (p. 39 du N° 70). **Et le plus gros "bîme" est à proximité immédiate du tracé envisagé** ! **En matière de géologie, la politique de l'autruche vous revient sévèrement un jour... comme un boomerang !**

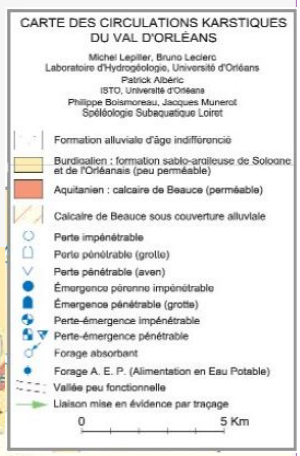

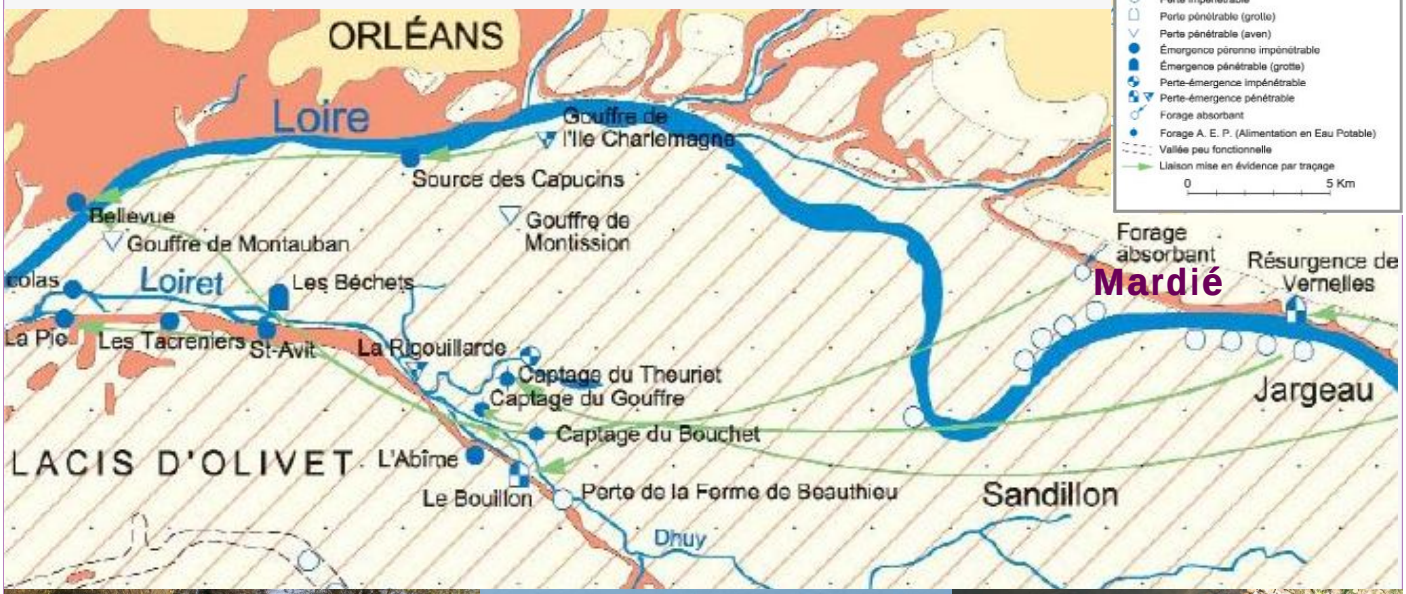

Lettre du castor

N° 53 bis MARDIÉVAL biodiversité http://mardieval-biodiversite.over-blog.com Janvier 2011

La Loire souterraine : circulations karstiques dans le Val d'Orléans

Confirmations et compléments

Alors que la rédaction était pratiquement "bouclée" pour le N° 53, nous avons trouvé en ligne un remarquable article du **Géosciences N° 12** de décembre dernier. Avec l'accord du **BRGM**, nous vous en livrons des extraits.

http://www.brgm.fr/brgm/Fichiers/publications/geosciences12/geosciences12.html **page 42 à 53**

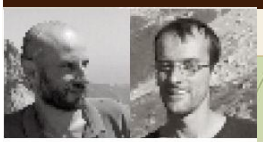

Alexis Gutierrez
Hydrogéologue, BRGM
a.gutierrez@brgm.fr

Stéphane Binet
Maître de conférences, ISTO
stephane.binet@univ-orleans.fr

Ce schéma très complet figure et confirme, au delà de la liaison avérée entre bîmes et sources du Loiret, des éléments déterminants vis à vis des problèmes que nous soulevons concernant le projet de franchissement et celui de carrière :
- la concentration des "pertes" sur le segment Jargeau-Bou de la Loire,
- la remontée du "bassin versant hydrogéologique" sur le coteau nord, où des gouffres peuvent être eux aussi en liaison directe avec la source du Loiret.

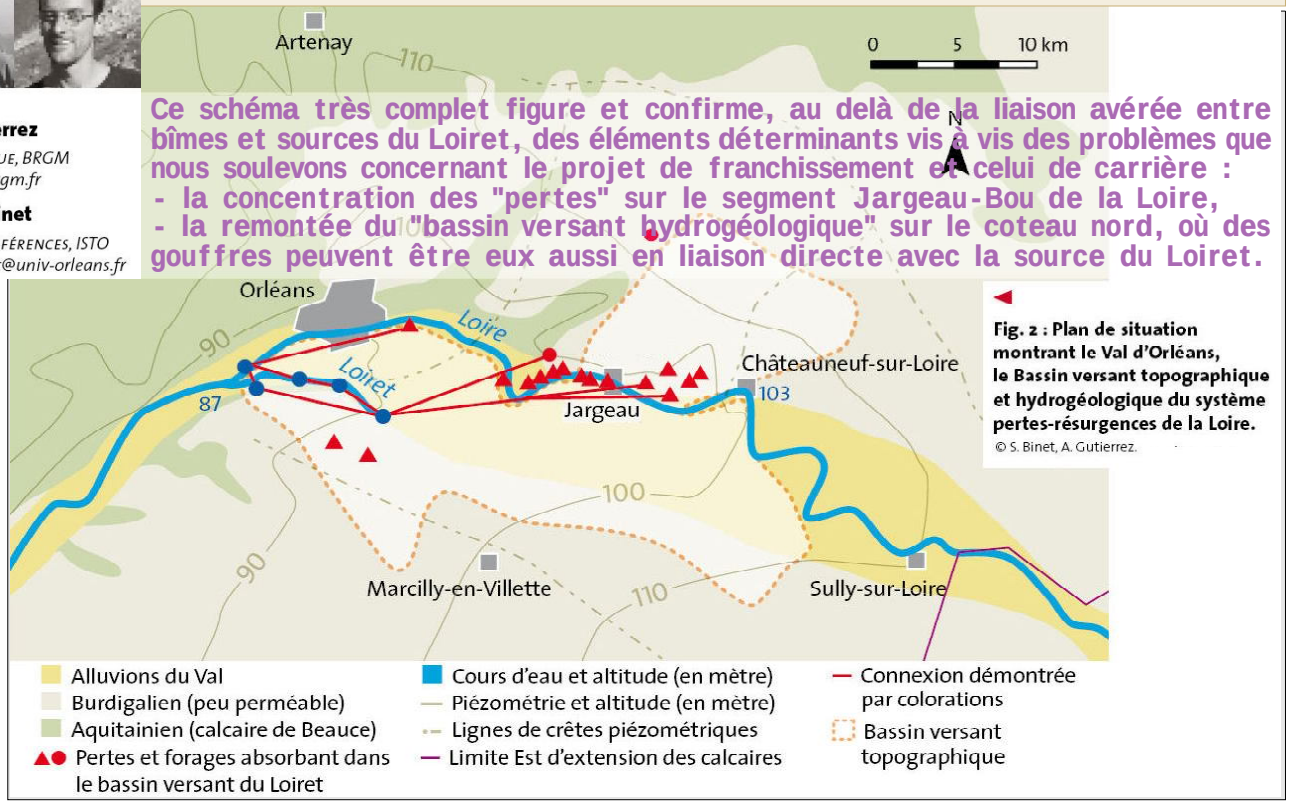

Fig. 2 : Plan de situation montrant le Val d'Orléans, le Bassin versant topographique et hydrogéologique du système pertes-résurgences de la Loire.
© S. Binet, A. Gutierrez.

L'article, après avoir caractérisé précisément les différents phénomènes constatés, restitue un aperçu détaillé et complet des investigations réalisées depuis... 1880 sur les effondrements, les pertes et les résurgences dans le Val, sur les circulations souterraines... et jusqu'à l'intérieur des sources du Loiret. Mais, de plus, il apporte des quantifications (sans doute inédites) **qui situent enfin l'importance des processus...**

Rivières souterraines

« Sous les alluvions quaternaires, le calcaire de Beauce est proche, affleurant même parfois dans le lit du fleuve. Entre la limite est du Val et Orléans, la Loire y perd une partie de son débit. ***Entre 7 et 20 m³/s disparaissent pour n'être retrouvés qu'en aval de la confluence avec le Loiret*** *par l'entremise d'une circulation essentiellement souterraine, dite karstique. »*

« Le karst désigne les cavités, conduits, chenaux organisés en réseaux souterrains, issus de la circulation des eaux souterraines selon des passages préférentiels et de la dissolution du calcaire à leur contact. (...) les eaux légèrement acides de la Loire ont creusé sous le Val un réseau karstique particulièrement développé. Sa présence est attestée par les très nombreuses " bîmes " (ou fontis), gouffres qui se créent brutalement par effondrement de la voûte d'un conduit karstique ou par soutirage des matériaux alluvionnaires emportés dans ces conduits. (...) Les cavités naturelles y sont donc fréquentes et leur développement sous l'effet des circulations souterraines défraie régulièrement la chronique».

Traçages, explorations subaquatiques, mesures de débit, mesures des charges chimiques... sont expliqués. Ils permettent une meilleure compréhension d'un scénario particulièrement complexe, fragile, changeant... et trop précieux : à protéger !

Pertes, résurgences... et traçages

« L'importance du karst du Val d'Orléans est aussi mise en évidence par les essais de traçages, réalisés sur ce système depuis plus d'un siècle. (...) L'eau du Loiret se colore à son tour après ***65 heures de transit depuis un gouffre en Loire****, à Sandillon. Cette technique et ces expérimentations ont été particulièrement développées à l'université d'Orléans (...) »*

Fragiles et précieux équilibres en péril, face à des projets plein d'aléas, portés par des acteurs qui ne respectent même pas l'exigence d'expertises préalables à la décision : largement de quoi justifier des moratoires en attente de garanties, voire de quoi fonder des refus déterminés.